



FOC 38

www.foc38.com
se former pour mieux informer

Formation Odontologique Continue de l'Isère

Jeudi 30 Janvier 2020

Hôtel
Mercure Président
Grenoble

Programme des Conférences pour l'année 2020

- 30/01 **Journée** Dr Jacques Vermeulen et Dr Florence Demès
'organisation du cabinet dentaire libéral, adaptation face à la nouvelle convention'
- 11/03 **Soirée** avec Mr Stéphane Vial
'comment améliorer la rentabilité de votre cabinet'
- 16/04 **Journée** Dr David Blanc et Dr Pierre Farré
'ergonomie au cabinet dentaire ou comment augmenter sa productivité en préservant sa santé'
- 16/09 **Soirée** avec le Dr Olivier Calaque
'panoramique et cone beam, ne restons pas muets devant nos clichés'
- 01/10 **Journée** Dr Amélie Mainjot
'vitrocéramiques, zircons, composites CFAO et céramiques hybrides, l'apport des biomatériaux prothétiques modernes dans le cadre de la pratique quotidienne et des nouvelles stratégies thérapeutiques'

organisation du cabinet dentaire libéral adaptation à la nouvelle convention

Conférence animée par les

Dr Jacques VERMELEN *et* Dr Florence DEMÈS



Docteur en Chirurgie Dentaire
P.G. de prothèse Tufts University Boston
D.U. implantologie Nice Sophia Antipolis
D.U. implantologie basale Nice Sophia Antipolis



Docteur en Chirurgie Dentaire
D.U. clinique d'implantologie orale
D.U. d'expertise en médecine dentaire
A.U. dentisterie adhésive et esthétique

A l'attention des chirurgiens-dentistes, étudiants en chirurgie dentaire ou assistantes dentaire
Aucun prérequis nécessaire

Séance susceptible d'une prise en charge par le FIF-PL. Numéro de déclaration du FOC38 enregistré sous le numéro 84 38 07 062 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Code NAF 851 E



S'organiser pour mieux vivre les changements

Objectif de la formation

Vous donnez une méthode simple efficace pour obtenir des résultats rapides.

La gestion d'un cabinet dentaire devient de plus en plus complexe. La liste des charges administratives ne cesse de s'allonger alors que les tarifs n'évoluent pas favorablement. La nouvelle convention du 1 Avril 2019 modifie considérablement le paysage dentaire. Les techniques de travail s'améliorent et demandent de plus en plus de matériel !

Nous ne pouvons toutefois nous y soustraire, sauf que de céder « aux chants des sirènes » des centres Low-Cost et Mutualistes qui proposent de décharger les praticiens de cette partie moyennant contre-partie : l'aliénation à leurs méthodes de gestion financière et surtout la perte de notre statut libéral !

1/ Peut-on rendre ces obligations et contraintes acceptables ?

Nous répondrons à cette question en vous proposant une série de protocoles qui permettent d'alléger le poids des obligations administratives. L'utilisation et la maîtrise des outils informatiques spécifiques reste une étape indispensable : logiciels des dossiers patients, devis, gestion comptable, carnet de rendez-vous, stocks et commandes, dictée vocale, etc.

Former une équipe efficace autour du CD, pour déléguer le maximum des charges administratives. Les formations proposées pour nos AD ne sont plus adaptées aux nouveaux paradigmes, ni d'ailleurs celui des CD ! **Entre aliénation et adaptation, vous avez le choix !**

Tout au long de cette journée, nous vous offrirons des solutions pour alléger, simplifier, se décharger des contraintes administratives tout en respectant nos obligations.

2/ Visions différentes pour une diversité de solutions

Florence Demès apportera la « touche féminine », son savoir-faire et son expérience dans la création d'un cabinet dentaire récent. Autour de son lieu d'exercice, ont fleuri 3 centres Low-Cost, elle nous confiera sa stratégie pour se positionner face à cette concurrence « déloyale » et en faire un atout ! L'importance de la première consultation.

Expliquer plutôt que de se justifier !

Jacques Vermeulen, spécialiste dans l'organisation, après de nombreuses années passées à simplifier l'exercice clinique, vous donnera tous ses « trucs et astuces » pour optimiser la gestion administrative. Comment améliorer sa communication avec les patients dans le contexte de la nouvelle convention, choisir les « bons » mots et en proscrire d'autres.

Tout au long de cette journée, vous pourrez échanger et partager vos questionnements avec les intervenants dans une totale liberté d'opinions. Les solutions qu'ils vous proposeront seront immédiatement applicables (ou presque) dans votre cabinet. Nous vous incitons à venir, accompagné de vos assistantes dentaires et secrétaires.

Organisation de la journée

Compte tenu d'un programme très dense, qui laisse une large place à l'interactivité, les horaires devront être respectés.

Chaque participant devra venir avec un **smartphone ou iPhone ou tablette**.

Un questionnaire interactif animera le programme.

Programme de la Journée

8h30 Accueil des participants

9h00 Rappel sur les standards de l'organisation

10h30 Pause

11h00 La première consultation. La présentation du plan de traitement et des devis.

12h30 Déjeuner

14h00 Sémantique et outils de communication versus nouvelle convention

15h30 Pause

16h00 Le cabinet dentaire de demain, quel plateau technique? quelle équipe?

17h30 Fin du programme

Bulletin d'inscription à renvoyer à

**Cachet professionnel
+ e.mail (obligatoire)**

FOC 38
18 Bd Agutte Sembat - 38000 GRENOBLE
Tél. 07 69 27 00 54

Conférence du
Jeudi 30 janvier 2020

- cotisation 2020 au FOC 38 (obligatoire) 60 €
 - inscription à la conférence 230 €
 - assistante accompagnant son praticien 120 €
- (repas et pauses compris)**

Chèque à l'ordre du FOC 38 cotisation sur chèque séparé

le nombre de places étant limité, vous serez inscrit dans l'ordre de réception des inscriptions
Pour tous renseignements, consultez notre site : www.foc38.com